



13/05/2015

Taxe kilométrique :

L'UPTR fait procéder à une analyse de la santé financière des entreprises de Transport !

Afin de mesurer la capacité du secteur Transport à absorber une taxe kilométrique belge, l'UPTR a fait procéder à une analyse financière détaillée de la rentabilité des entreprises de transport.

A cette fin, l'UPTR a mandaté le bureau d'audit et d'expertise financière BDO avec pour mission de passer en revue les comptes des quelques 5.900 sociétés de transport (relevant du code NACE 494 « *transports routiers de marchandises et déménagements* ») qui ont déposé leurs comptes annuels à la Banque Nationale.



Pour l'UPTR, dans le débat actuel sur la taxe kilométrique, il était devenu essentiel de pouvoir disposer de **données neutres et objectives** sur la rentabilité des sociétés belges de transport.

La décision a donc été prise de recourir à l'expertise comptable et financière d'un bureau de consultance externe.

Le bureau BDO a donc procédé à une comparaison évolutive de la situation des sociétés de transport sur base des comptes annuels déposés depuis le 31.12.2007 jusqu'au 31.12.2013, ainsi qu'à une comparaison économique du secteur Transport par rapport aux autres secteurs d'activités.

Aux yeux de l'UPTR, les conclusions les plus essentielles à retenir de cette analyse financière du secteur sont les suivantes :

Pour l'année 2013 :

- ✓ La « ***marge nette sur ventes*** » (çàd le rapport entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires) s'établit à 2,4% (contre 3,6% en 2007 et 3,3% pour la moyenne des autres secteurs en 2013).
- ✓ **29%** des entreprises présentent un « ***résultat d'exploitation*** » (çàd le résultat avant charges financières et impôts) **négatif**.

- ✓ **13%** des entreprises affichent des « **fonds propres** » **négatifs** (càd que les dettes de ces entreprises excèdent leurs actifs !).
- ✓ **Plus d'une entreprise sur quatre rencontre des problèmes de « liquidité »**
Les actifs circulants ne permettent pas de faire face aux engagements à court terme.
L'équilibre entre actifs circulants et engagements à court terme si situe mathématiquement à 1.
→ 25% des entreprises présentent en effet un ratio de liquidité inférieur à 0,80 !
- ✓ En 2013, **le délai de paiement médian des factures de transport est de 65 jours**
(Contre 38 jours pour la moyenne des autres secteurs ...).

Pour l'UPTR, ces chiffres démontrent clairement que, dans l'état actuel des choses, le secteur Transport est incapable de supporter toute nouvelle charge supplémentaire, telle qu'une taxe kilométrique.

Plus encore, ils attestent que pour beaucoup de transporteurs, le pronostic vital est déjà engagé ...

L'UPTR a communiqué ce « *bulletin de santé* » à un maximum de responsables politiques régionaux et fédéraux et souligné ses craintes par rapport aux résultats accablants de ce diagnostic.

Pour l'UPTR, ils disposent maintenant de tous les indicateurs pour décider soit d'essayer de sortir les transporteurs belges des urgences, soit de les envoyer directement à la morgue !

Michaël Reul
Secrétaire Général